

Ajournement

Le ministre a déclaré qu'il étudiait la question, mais qu'il n'y aurait avec la Saskatchewan aucun accord particulier à part ceux qui ont été conclus avec les autres provinces. Je ne crois pas que la Saskatchewan désire un statut spécial ou particulier. Nous disons cependant que le gouvernement fédéral devrait tenir compte des désirs des provinces dans sa planification, qu'elle soit agricole, économique ou sociale.

Étant donné que le gouvernement a l'intention d'appliquer son programme de développement des petites exploitations agricoles et qu'il a reçu l'accord de la moitié des provinces, j'estime qu'il devrait peut-être adopter un autre point de vue pour une province comme la Saskatchewan. Les provinces de la Saskatchewan et du Manitoba s'opposent au projet tel qu'il est présenté maintenant, car elles estiment, bien sincèrement, comme moi-même d'ailleurs et comme bien d'autres, que cela n'aidera pas les agriculteurs à rester sur leurs terres ou bien les jeunes agriculteurs à mettre sur pied une exploitation agricole. Cela, à mon avis, contribuera plutôt à accélérer la «mort» des petites exploitations agricoles d'un bout à l'autre des Prairies—il faudra maintenant trois exploitations pour n'en faire que deux et deux exploitations agricoles pour n'en faire qu'une; les fermes qu'on retire à des agriculteurs âgés seront vendues à ceux qui peuvent se permettre de les acheter.

À mon avis, les efforts, les énergies du ministère fédéral de l'Agriculture devraient être canalisés vers la mise sur pied des programmes provinciaux. La banque agraire provinciale achètera aussi certaines exploitations, mais par rapport au projet de mise en valeur de petites exploitations agricoles, elle fera converger ces terres entre les mains de jeunes cultivateurs débutants ou de petits cultivateurs qui ont besoin de davantage de terres afin de maintenir des exploitations viables. La seule différence majeure entre ces deux genres de projets, si je comprends bien, lors des négociations entre les deux ministères, est que le projet de mise en valeur des petites exploitations relève strictement d'une agence de développement tandis que la banque agraire en Saskatchewan est une société de la Couronne. Elle loue des terres à des cultivateurs débutants pour cinq ans et ils ont l'option d'acheter les terres à un taux d'intérêt de 5 p. 100. À cause de cette option, les terres sont disponibles à ceux qui le veulent bien, bien qu'ils n'aient pas trop de capital en main—c'est-à-dire à des gens qui commencent et à de petits exploitants qui ont besoin davantage de terres pour que leurs exploitations soient viables.

J'exhorte le gouvernement et le ministre de l'Agriculture à étudier les points de vue du gouvernement de la Saskatchewan et à voir ce qu'il y a de bon dans ce projet de réserves foncières provinciales. À mon avis, ils en viendront à la conclusion qu'ils devraient aider les agriculteurs en leur fournissant des fonds et de l'aide administrative. Il y a deux ou trois sortes de bénéfices à en tirer. En premier lieu, il y aurait plus de fonds qui pourraient être employés de façon plus efficace. En deuxième lieu, il n'y aurait pas de chevauchement de services et il y aurait un plus grand nombre de spécialistes à la disposition du personnel provincial de la banque du sol. En dernier lieu, un programme provincial de banque du sol tel qu'il est présentement constitué tiendrait compte davantage des intérêts locaux qu'un programme fédéral. Au Canada, les gouvernements doivent s'orienter de plus en plus vers l'autonomie locale. L'administration doit se situer au niveau local pour que la population se sente plus près de ceux qui prennent les décisions.

[M. Nystrom.]

J'ose espérer que le gouvernement tiendra compte de ces trois points essentiels. Toute cette question de cession des terres agricoles, dans les Prairies comme dans tout le pays, est importante. Le nombre d'exploitations décroît rapidement au pays. D'après les données du recensement, entre 1965 et 1971, le nombre de fermes au pays a baissé de 15 p. 100. Les populations de nos petites villes, de nos villages de campagne et de nos autres localités rurales diminuent au lieu de s'accroître. Un Canada vivant et prospère suppose une communauté agricole viable. Une façon d'atteindre ce but est d'aider les cultivateurs par des programmes comme celui de la banque du sol en Saskatchewan. Le gouvernement fédéral doit faire preuve de souplesse dans ce domaine. Il doit apprendre à prêter une oreille attentive aux provinces et aux régions s'il tient à ce que, demain, le pays soit uni et viable.

[Français]

M. Léopold Corriveau (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture): Monsieur le président, l'honorable député de Yorkton-Melville (M. Nystrom) a exprimé son inquiétude relative aux jeunes qui veulent s'établir sur une ferme, de même qu'à l'aide fédérale au programme de banque de terrains de la Saskatchewan.

Je partage son inquiétude pour les jeunes qui voudraient faire carrière en agriculture et y gagner leur vie.

Comme le député le sait sans doute, le programme fédéral de développement des petites fermes est maintenant en vigueur dans plusieurs provinces, dont l'Alberta, l'Ontario, la Colombie-Britannique, l'Île du Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse. Le programme sera très utile aux jeunes agriculteurs.

J'ose espérer que, malgré les difficultés, on pourra en arriver à une entente avec la Saskatchewan, de sorte que les deux programmes puissent se compléter.

Les négociations se poursuivent avec la Saskatchewan, et j'ose croire qu'on pourra conclure une entente rapide, de façon que les jeunes de la Saskatchewan puissent se prévaloir des mêmes avantages du programme de développement des petites fermes que ceux dont jouissent leurs amis des autres provinces.

LES TRAVAUX PUBLICS—LE COULAGE D'ÉPAVES DANS LA LAC OKANAGAN—LA QUESTION DU RENFLOUEMENT

[Traduction]

M. G. H. Whittaker (Okanagan Boundary): Monsieur l'Orateur, le ministre de l'Environnement (M. Davis) a déclaré l'autre soir à la Chambre qu'être propre était payant. Cela m'a poussé à lui demander, pendant la période des questions, si le gouvernement avait pour politique en matière d'environnement de se débarrasser des vieilles péniches et de toute autre épave dans le beau lac Okanagan. Monsieur l'Orateur a déclaré ma question irrecevable pour la raison qu'elle n'était pas pressante mais étant donné l'urgence qu'elle représentait, ce que monsieur l'Orateur n'a pas compris, je l'ai reformulée le lendemain en signalant les dangers immédiats que fait courir à la navigation et à la sécurité le coulage de ces péniches.

Trois vieilles péniches flottaient sur le lac Okanagan et le Conseil de sécurité du district de Kelowna les estimant dangereuses pour la navigation demanda au ministère des Transports de les retirer du lac il y a quelques années. Elles furent remorquées jusqu'à une partie peu profonde du lac, mises au sec et abandonnées plusieurs années. Cela n'a toujours pas satisfait le Conseil de sécurité qui les estimait toujours dangereuses pour la navigation sur le